



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 30 juin 2017

N° 726

Santé publique

Le plus faible taux régional, y compris pour les mineures Pays de la Loire : 10,3 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans

Etudes & Résultats n° 1013 de juin 2017 ⁽¹⁾ présente les données relatives aux interruptions volontaires de grossesse (IVG), en France, selon la région de résidence de la femme.

En 2016, 211 900 IVG ont été réalisées en France, dont 197 800 en métropole. Leur nombre, indique la Drees, « est en légère baisse pour la troisième année consécutive ».

Les écarts régionaux perdurent d'année en année. Ainsi, le recours à l'IVG va du simple au double selon les régions : de 10,3 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans dans les Pays de la Loire, à 20,1 IVG en Provence-Alpes-Côte d'Azur et plus de 25 IVG dans les départements et régions d'outre-mer (Drom).

Les IVG pour les femmes de 15 à 49 ans diminuent dans les Pays de la Loire par rapport à 2015 où le taux était de 10,5 IVG pour 1 000 femmes. Il en est de même pour le nombre d'IVG pour les mineures de 15 à 17 ans : 4,4 IVG pour 1 000 Ligériennes en 2016, contre 5,3 en 2015.

18 % des IVG sont réalisées hors établissements hospitaliers en métropole

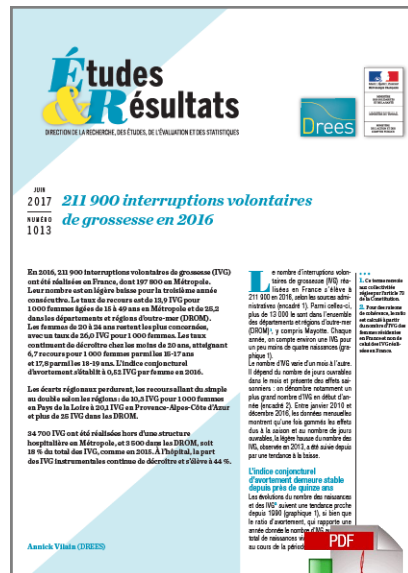
En France métropolitaine, en 2016, 16,4 % des IVG sont réalisées en cabinet libéral et 1,2 % dans les centres de santé ou les centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF). La prise en charge des IVG hors établissements de santé est concentrée dans certaines régions. Ainsi, 3 % des IVG sont réalisées en cabinet libéral dans les Pays de la Loire ; 6 % dans le Grand-Est et 8 % dans les Hauts-de-France ; contre 24 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et plus d'une IVG sur quatre en Île-de-France.

Politique

L'engorgement législatif en France

L'« inflation législative » est un phénomène bien connu en France. Elle va de paire avec des mesures d'application qui tardent parfois très longuement. Peut-être faudrait-il raccourcir le quinquennat et organiser une élection présidentielle plus souvent ?

Maire info du 27 juin 2017 remarque que pour les lois relevant de la compétence de la Commission des lois du Sénat, 92 mesures d'application ont été prises en avril et mai 2017, soit une moyenne de 46 par mois, contre une moyenne de 7 mesures d'application par mois entre le 26 juin 2012 et le 30 septembre 2016. Ainsi, « le rythme de parution des mesures d'application a été 6,5 fois plus élevé au cours des deux derniers mois qu'au cours des cinquante-et-un premiers mois du précédent quinquennat ».



(1) – Annick Vilain (Drees), « 211 900 interruptions volontaires de grossesse en 2016 », *Études & Résultats* n° 1013 de juin 2017 (6 pages). Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

